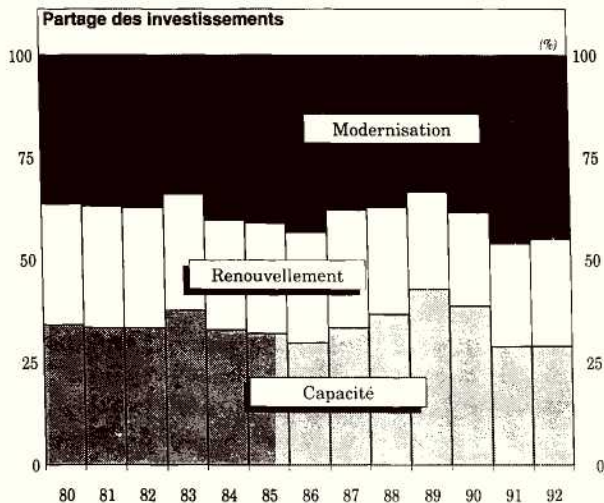


Investissement



Les entrepreneurs réorientent leurs dépenses d'investissement vers ceux visant à améliorer la productivité.

En 1992, l'investissement des entreprises françaises diminue encore plus fortement qu'en 1991. Confrontés à la contraction de leurs carnets de commandes dans un climat conjoncturel dégradé, les chefs d'entreprises réduisent leurs dépenses d'équipement, d'autant plus que leurs capacités de production restent largement sous-employées.

L'investissement industriel s'ajuste à la demande

C'est dans le secteur industriel que le recul est le plus marqué (-12 % en volume après -8 %). A la différence de la période 1987-1990, où les investissements étaient surtout portés vers l'extension des capacités de production, les entreprises industrielles réagissent à la modification du contexte économique en comprimant brutalement leurs dépenses d'investissement tout en s'orientant vers des investissements d'amélioration de la productivité.

D'après les chefs d'entreprise, l'insuffisance de la demande constitue le principal obstacle à l'investissement, loin devant les taux d'intérêt. Or les perspectives de demande sont jugées mal orientées ; les carnets de commande se dégarnissent et finissent l'année à un niveau très bas. Les capacités de production sont peu utilisées (de l'ordre de 80 %), si bien que les entreprises

disposent à court terme d'une marge de manoeuvre suffisante pour répondre à un éventuel accroissement de la demande.

Les crédits d'équipement résistent pourtant bien pendant une grande partie de l'année : certaines entreprises les utilisent à des fins de gestion du bilan plutôt que de financement des investissements. Cependant, outre la contraction de leurs carnets de commande, les petites et moyennes entreprises sont handicapées par la détérioration de leur trésorerie (allongement des délais de paiement des clients, niveau élevé des taux d'intérêt réels de court terme) et par le niveau de leur endettement.

Confronté à une baisse prolongée de son activité, le secteur le plus touché par le recul de l'investissement est celui des biens intermédiaires (-14 %). En moyenne sur l'année, l'investissement des secteurs des biens de consommation et de l'agro-alimentaire recule autant que dans l'ensemble de l'industrie. En cours d'année, les entrepreneurs de ces secteurs ont régulièrement revu à la baisse leurs prévisions d'investissement face à la détérioration de la demande intérieure et extérieure. Le secteur de l'automobile, qui a procédé cette année à de nombreuses restructurations, est le moins touché par la baisse de l'investissement. L'investissement du secteur des biens d'équipement professionnel souffre directement de la baisse globale des dépenses d'équipement.

L'investissement des secteurs non industriel baisse ou se stabilise

Le tertiaire marchand est affecté par la mauvaise orientation de la consommation

INVESTISSEMENT PRODUCTIF DES ENTREPRISES

(volumes aux prix de l'année précédente, évolutions en %, données d'enquête)

Secteurs (et pondérations (1))	1988	1989	1990	1991	1992
Grandes Entreprises Nationales (15 %)	3,0	-1,4	3,2	7,4	0,0
Entreprises du secteur concurrentiel (85 %)	11,5	10,1	4,6	-5,3	-4 à -5
Agriculture (5 %)	12,6	9,2	-4,6	-9,2	-4
Industrie (33 %)	10,3	6,7	10,6	-8,4	-12
Commerce-Services (43 %)	12,0	13,6	2,1	-2,2	-1 à -2
Bâtiment-Travaux publics (4 %)	17,6	3,7	-2,6	-6,5	-8
Ensemble des entreprises (SQS-EI)	10,2	8,3	4,4	-3,5	-4 à -5

(1) Structure de l'investissement en valeur en 1991

des ménages et de l'activité industrielle. Ceci laisse penser que l'investissement y baisserait en 1992 pour la deuxième année consécutive. Différents indicateurs convergent dans ce sens : diminution des immatriculations de véhicules utilitaires, baisse des mises en chantier de commerces et de bureaux accompagnée de stocks importants, mauvaises perspectives des grossistes sur les commandes en biens d'équipement professionnels destinés à ce secteur.

Dans un climat d'incertitudes accentué, la diminution du nombre d'exploitations agricoles et une meilleure rationalisation des investissements pèsent sur l'équipement en matériel et en bâtiment agricole. Par ailleurs, le nombre de demandes de prêts bonifiés se réduit.

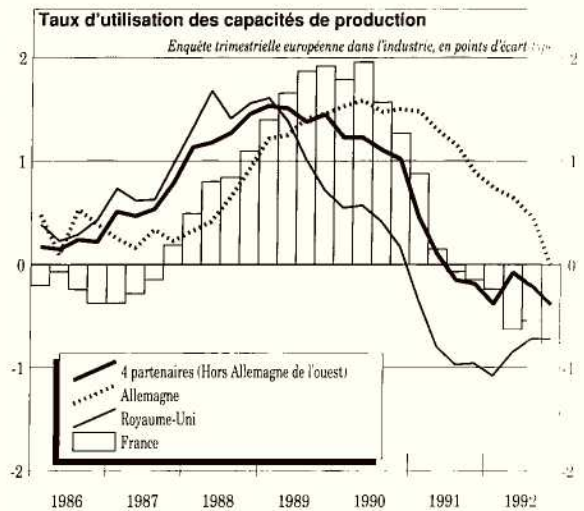
Les entreprises du bâtiment et des travaux publics continuent à réduire leur volume d'investissement en 1992, en raison de la mauvaise orientation de l'activité.

Enfin l'investissement des grandes entreprises nationales en 1992 reste stable en volume, leur effort portant sur le désendettement.

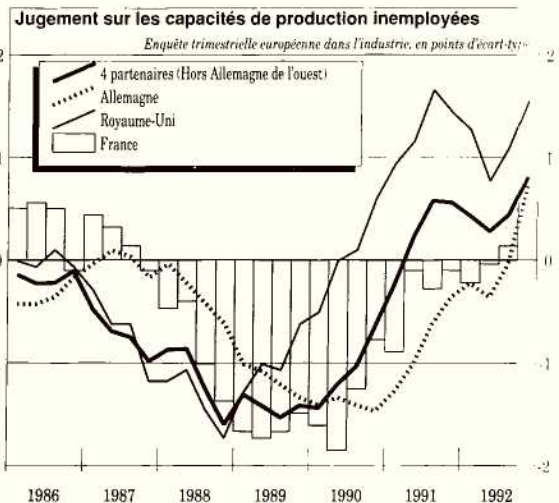
L'évolution de l'investissement est analogue dans la plupart des pays de l'OCDE

Le ralentissement de la demande dans la plupart des pays de l'OCDE conduit à une baisse, ou au moins à une décélération, de l'investissement productif. En fonction de leur position dans le cycle conjoncturel, les différents pays procèdent plus ou moins tôt à des ajustements : les pays anglophones réduisent leurs investissements dès 1990, les pays continentaux de la Communauté européenne dès 1991, et le Japon en 1992.

Les taux d'utilisation baissent depuis le début des années quatre-vingt-dix dans la plupart des pays de la Communauté européenne. La remontée au Royaume-Uni semble n'avoir été que passagère. Le nombre d'industriels jugeant leurs capacités de production plus que suffisantes remonte assez fortement depuis le début de l'année 1992, malgré une baisse éphémère au Royaume-Uni en 1992.



Les capacités de production sont peu utilisées, si bien que les entreprises, disposent à court terme d'une marge de manoeuvre suffisante pour répondre à un éventuel accroissement de la demande.



Dans la plupart des pays de la CE, le nombre d'industriels jugeant leurs capacités de production plus que suffisantes remonte assez fortement depuis le début de 1992.

ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF DES ENTREPRISES DANS LES PAYS DE L'OCDE

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Etats-Unis	6,7	-3,3	2,6	8,3	3,9	-0,4	-7,1	2,3
Japon	12,1	4,4	6,7	14,8	15,6	12,4	6,0	-2,1
Allemagne	5,5	4,6	4,0	5,9	8,5	10,3	8,5	-0,6
France	4,9	6,3	5,8	10,2	8,4	4,4	-3,5	-5,0
Italie	2,3	3,2	10,3	11,6	5,0	1,5	-1,8	-0,6
Royaume-Uni	12,0	0,9	16,9	17,7	8,1	-2,8	-9,6	-3,2
CE	6,3	5,0	8,4	10,5	8,4	4,6	0,1	-1,7
OCDE	7,8	2,0	5,9	10,4	8,2	3,5	-2,0	-0,7

Source : OCDE, Insee pour la France
Perspectives de l'OCDE, FBCF du secteur privé non résidentiel.

Emploi et productivité du travail

L'emploi total diminue de 0,4 % en 1992, ce qui représente 90 000 suppressions de postes de travail. Si on exclut les contrats emploi-solidarité (CES), dont le nombre augmente fortement en 1992, l'évolution est plus négative (-0,8 %). Au total, la situation de l'emploi est proche de celle de 1991, quoique légèrement plus défavorable (-0,3 % dont -0,6 % hors CES).

Dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA), l'emploi salarié diminue de 133 000 postes de travail en 1992 (-0,9 % après -0,7 %). La productivité apparente du travail (rapport de la valeur ajoutée aux effectifs) croît de 2,5 % en moyenne annuelle en 1992 après 0,6 % en 1991. Partant d'une évolution négative fin 1990, elle a accéléré jusqu'à la fin de l'année 1991. Puis elle ralentit tout au long de 1992 pour décroître légèrement au second semestre. Ces fluctuations tiennent davantage à l'évolution de la production qu'à celle des effectifs. Ceux-ci, après un délai d'ajustement estimé à environ six mois, baissent en effet à un rythme semestriel régulier depuis la mi-

1991. Cependant, le retournement à la baisse de la productivité au cours de 1992 peut laisser penser qu'un nouveau cycle de productivité aurait débuté.

Dans les SMNA, la baisse des effectifs salariés est principalement due au ralentissement des embauches, notamment sur contrat à durée indéterminée. Ainsi, d'après les déclarations de mouvement de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés et plus, la mobilité des salariés baisse. La chute du nombre de démissions, habituelle en période de chômage croissant, fait plus que compenser l'augmentation pourtant importante des licenciements. Les effectifs sur contrats précaires reculent parallèlement, avec une forte baisse de l'intérim en fin d'année.

Les réductions d'emplois industriels s'accompagnent d'un accroissement du chômage partiel

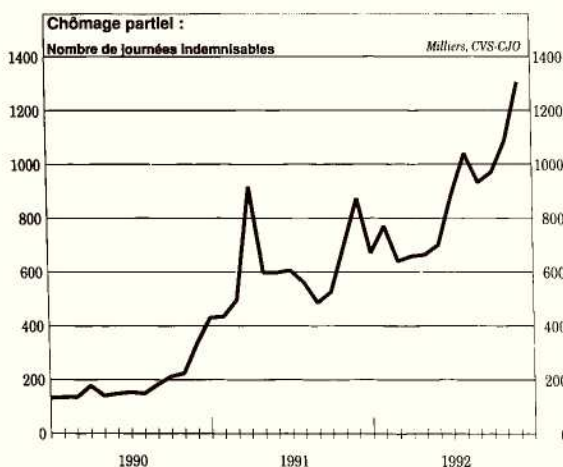
L'industrie manufacturière perd plus de 110 000 emplois en 1992, autant que l'année précédente. Ces pertes d'emploi s'interprètent en partie comme l'ajustement retardé des effectifs à la baisse de la production enregistrée à la fin de 1990 et au début de 1991. Selon un modèle de cycle de productivité, l'emploi manufacturier ne s'adapte complètement à la production qu'au bout de 21 mois. Au premier semestre de 1992, les gains de productivité sont de 2,9 %,

très proches de l'évolution tendancielle de la productivité (2,8 %). Sur la deuxième moitié de l'année, la production recule, et les suppressions d'emplois toujours importantes ne permettent pas de préserver des gains de productivité. Ce retournement à la baisse laisserait supposer que, pour les branches manufacturières, le nouveau cycle de productivité n'aurait débuté qu'au second semestre 1992.

La baisse des effectifs touche l'ensemble des secteurs industriels. Dans les industries de biens intermédiaires et dans l'industrie automobile, elle est du même ordre qu'en 1991 et 1992 (-2,5 % et -2,9 %), et les gains de productivité se rétablissent à un niveau élevé au printemps 1992. Les industries de biens d'équipement réduisent leurs effectifs de la même manière, mais avec un décalage dans le temps de près d'un semestre. Ainsi, les pertes d'emplois en 1992 y sont plus nombreuses qu'en 1991 (-3,4 % contre -2,5 %). En revanche, les industries agro-alimentaires et de biens de consommation perdent moins d'emplois en 1992 qu'en 1991. Cependant, le chômage partiel s'accroît très fortement dans les industries agro-alimentaires (150 % sur les trois premiers trimestres de 1992 par rapport à la même période de 1991).

Le chômage partiel s'affirme comme l'un des moyens d'adaptation aux aléas de court terme. Encouragé par une aide plus importante de l'Etat aux entreprises depuis la fin de 1991, le recours au chômage partiel augmente encore en 1992. Le nombre de journées indemnisées à ce titre, qui avait atteint de très hauts niveaux en 1991 dans l'automobile et dans les industries de biens de consommation, touche maintenant davantage les industries de biens intermédiaires. Inversement, le nombre de salariés sous contrat à durée déterminée (CDD) continue à

Encouragé par une aide plus importante de l'Etat aux entreprises depuis la fin de 1991, le recours au chômage partiel augmente encore en 1992.



diminuer, quoique moins rapidement qu'en 1991, dans l'industrie manufacturière. L'utilisation du travail intérimaire recule à nouveau à la fin de l'année. Le recours aux formes précaires d'emploi se stabilise dans les industries de biens de consommation, mais recule, comme en 1991, dans les autres secteurs de l'industrie manufacturière.

La productivité du travail par branche (1)

Secteur (2)	(Evolution en %)					
	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Industrie manufacturière (28,6 %)	3,4	7,6	4,1	0,9	-0,8	2,7
Total industrie (3) (49,4 %)	1,6	6,4	2,8	0,7	0,8	2,7
Tertiaire marchand (45,6 %)	2,2	1,3	1,3	-1,4	0,4	1,7
Branches marchandes (100 %)	1,5	3,3	2,1	0,2	1,1	2,6

(1) Valeur ajoutée par tête

(2) Poids dans la production marchande en 1992

(3) Y compris IAA, énergie et BGCA.

L'emploi se dégrade aussi dans le bâtiment.

Dans le secteur bâtiment-génie civil et agricole (BGCA) la situation de l'emploi s'aggrave depuis le début de 1991. La baisse des effectifs de 2,0 % en 1991 permet de rétablir en fin d'année des gains de productivité élevés (3 % en glissement annuel), malgré l'amorce d'un recul de l'activité. En 1992, les suppressions d'emploi s'accroissent encore (4,6 %), tandis que l'activité diminue. Comme dans l'industrie, les gains de productivité atteignent à la mi-1992 un rythme tendanciel, mais avec une baisse plus forte de l'emploi et de la production.

Jusqu'à la mi-1991, une proportion encore importante des entreprises du bâtiment était contrainte par des difficultés de recrutement. Avec la dégradation accélérée de la production et de l'emploi, ces difficultés ne concernent plus qu'une entreprise sur vingt à la fin de l'été 1992. L'utilisation du travail temporaire et des contrats à durée déterminée, en forte baisse au premier semestre, reprend en fin d'année : dans l'ensemble du secteur, l'accélération des suppressions d'emplois s'accompagne d'une nouvelle précarisation des formes d'emploi. De plus, le recours au chômage partiel s'intensifie.

La consommation des ménages soutient l'emploi tertiaire

Comme l'année précédente, les effectifs salariés des services marchands augmentent faiblement en 1992. La part de l'emploi précaire reste stable. Le recours au travail intérimaire diminue pour la première fois en 1992. Il est compensé par une augmentation des contrats à durée déterminée.

Les secteurs dépendant de la consommation des ménages en biens ou en services (commerce de détail, hôtellerie, services aux particuliers) retrouvent un certain dynamisme en matière d'emploi. L'emploi dans les hôtels-café-restaurants et les services marchands aux particuliers bénéficie au début de l'année de la bonne tenue du tourisme (Jeux olympiques d'Albertville) et de l'ouverture du parc Euro-disney. La tendance favorable se maintient jusqu'à l'automne.

Les secteurs davantage liés à l'industrie (commerce de gros, intérim) ou en phase de restructuration (services financiers, postes et télécommunications) continuent à réduire leurs effectifs.

Hors intérim, les effectifs salariés des services aux entreprises baissent en 1991 et au premier semestre de 1992. Les embauches reprennent ensuite sur un rythme modéré, permettant de stabiliser les effectifs sur l'ensemble de l'année. Cette évolution contraste avec la très forte croissance de l'emploi enregistrée dans ce secteur entre 1987 et 1990 (25 % en trois ans). Le retournement de l'emploi est la conséquence du tassement de l'activité observé depuis 1991. La disparition de nombreuses petites entreprises, créées dans la période de forte croissance, accentue la baisse de l'emploi salarié et non salarié.

Au sein des services aux entreprises, l'emploi recule fortement dans les activités de conseil (expertise, informatique, publicité...), où domine l'emploi qualifié : selon l'enquête emploi de l'INSEE (mars 1992), 68 % de l'emploi total y est composé de patrons et professions libérales, de cadres et de professions intermédiaires. En revanche, les services logistiques (travaux à façon, nettoyage, gardiennage, assainissement) poursuivent leur croissance. Il semble donc que les entreprises contractent leur demande en conseil, alors qu'elles sous-traitent de plus en plus certains services logistiques.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

					(glissements annuels bruts en %)							
1987	1988	1989	1990	1991		1992 (glissements CVS)				1992	Part fin 1992	1992 niveau en milliers ⁽¹⁾
						1er T	2ème T	3ème T	4ème T*			
1,1	2,2	2,8	1,2	-0,7	Salariés des secteurs marchands non agricoles	-0,1	-0,3	0,2	-0,7	-0,9	66,0	14 665
1,5	0,4	1,4	0,1	-2,5	Industries (y compris BGCA)	-0,6	-0,8	-0,5	-1,2	-3,0	25,9	5 757
-0,5	0,0	0,4	-0,6	-1,4	Industries agro-alimentaires	-0,2	-0,2	0,0			2,4	536
-2,3	-2,5	-2,5	-2,5	-1,5	Energie	0,0	-0,8	0,0			1,1	249
1,6	3,2	2,1	0,8	-2,0	Bâtiment-génie civil et agricole	-0,2	-1,5	-0,8	-2,2	-4,6	5,6	1 241
-2,5	-0,2	1,7	0,2	-2,9	Industrie manufacturière	-0,8	-0,7	-0,5			16,8	3 731
					<i>dont:</i>							
1,6	0,6	2,7	0,4	-2,4	Biens intermédiaires	-0,5	-0,7	-0,2			5,4	1 194
-3,1	-0,6	2,0	1,4	-2,5	Biens d'équipement	-1,1	-0,7	-0,7			5,0	1 112
-3,8	-1,1	0,7	0,2	-2,5	Automobile	-0,9	-0,6	-0,3			1,6	349
-2,6	-0,2	0,5	-1,1	-4,1	Biens de consommation	-0,6	-0,7	-0,5			4,8	1 077
3,1	3,4	3,7	2,0	0,5	Tertiaire marchand	0,3	0,0	0,6	-0,3	0,5	40,1	8 907
					<i>dont :</i>							
2,1	1,9	2,2	1,0	-0,8	Commerces	-0,2	-0,1	0,2			10,0	2 217
0,7	0,5	1,2	1,1	0,7	Transports-télécom.	0,1	0,2	0,1			6,2	1 371
5,0	5,9	5,9	3,0	1,2	Services marchands	0,6	-0,1	1,0			20,8	4 627
					<i>dont :</i>							
10,2	12,1	10,5	4,7	0,2	rendus aux entreprises	-0,7	-1,5	1,8			6,8	1 502
7,2	8,2	8,7	6,1	-0,1	hors intérim	-0,6	-1,3	1,9			5,8	1 283
37,8	40,3	20,7	-2,1	1,7	intérim	-0,9	-2,9	1,1			1,0	220
0,6	-0,2	0,0	0,9	0,0	Services financiers	-0,5	-0,2	-0,1			3,1	693
0,5	0,5	0,2	0,5	2,9	Salariés du tertiaire non marchand (y compris TUC et CES)					2,7	20,5	4 555
-1,3	-0,2	-1,1	-2,3	-0,6	Salariés agricoles					0,0	1,2	259
-1,2	-1,5	-2,4	-2,0	-3,0	Non salariés					-2,8	12,3	2 733
0,6	1,3	1,5	0,6	-0,3	EMPLOI TOTAL ⁽²⁾					-0,4	100,0	22 211

(*) Résultats provisoires

(1) Niveaux bruts en fin d'année (Résultats provisoires)

(2) Y compris salariés agricoles et non-salariés

La dégradation de l'emploi touche aussi l'encadrement

La baisse de l'emploi a particulièrement touché, en 1991 et 1992, les cadres et les professions intermédiaires. Le nombre d'offres d'emploi de cadres déposées à l'ANPE ou recensées par l'APEC recule fortement. Dans les établissements de plus de 50 salariés, le taux d'embauche des cadres sur contrats à durée indéterminée baisse depuis le quatrième trimestre 1991. De plus, le recrutement des cadres ne constitue plus une

difficulté pour les entreprises industrielles.

Dans le passé, les retournements conjoncturels avaient plutôt accentué la tendance à la baisse des emplois non qualifiés. Mais depuis deux ans, on assiste à une pause dans le renforcement de l'encadrement des entreprises. De plus, la dégradation de l'emploi dans les services aux entreprises et dans les banques, qui occupent une forte proportion de cadres et professions intermédiaires, explique en partie la remise en cause de la place privilégiée de ces catégories sur le marché du travail.

Les services non marchands embauchent des CES

Comme en 1991, le tertiaire non marchand bénéficie de la croissance des embauches de contrats emploi-solidarité. Ainsi, les effectifs s'accroissent à nouveau de 120 000 en 1992, dont 100 000 CES. Hors CES, les embauches du secteur public ralentissent par rapport à l'année précédente : les effectifs de la Défense nationale diminuent plus nettement en 1992, alors que les emplois civils de l'Etat n'augmentent que faiblement.

Les contrats emploi-solidarité (CES)

- Les CES constituent en 1992 le principal instrument de la politique de l'emploi : plus de 550 000 contrats ont été signés cette année, contre 400 000 en 1991.
- Instaurés en 1990 pour remplacer les travaux d'utilité collective (TUC), les CES étaient destinés à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes chômeurs, ou la réinsertion de chômeurs de longue durée. L'aide que l'Etat apporte aux employeurs comprend, outre une exonération des charges patronales, une aide mensuelle qui couvrait 85 % à 100 % du salaire brut. Depuis la mi-1991, ce dispositif a été réorienté vers les chômeurs de longue durée. A l'été 1992, l'Etat a ramené sa participation financière à 65 % pour les catégories de chômeurs autres que les chômeurs de longue durée.
- Le dispositif est aujourd'hui réorienté vers les publics les plus menacés d'exclusion. La grande majorité des bénéficiaires de CES sont des chômeurs non indemnisés : 80 % d'entre eux ne recevaient auparavant aucune allocation. Cette part est en légère diminution par rapport à 1991, en même temps que se réduit la proportion de bénéficiaires précédemment non inscrits à l'ANPE (20 %). En revanche, les contrats emploi-solidarité contribuent davantage en 1992 qu'en 1991 à l'insertion des allocataires du RMI (un quart des contractants). Mais la forte augmentation des CES en 1992 bénéficie en quasi-totalité aux chômeurs de longue durée. Leur nombre parmi les titulaires d'un CES a doublé en un an et atteint 200 000 à la fin de 1992.
- Environ deux bénéficiaires sur trois sont des femmes, dont près de la moitié des femmes de moins de 25 ans. Néanmoins, la catégorie qui augmente le plus en 1992 est celle des hommes de 25 à 49 ans.
- La durée moyenne des contrats est plus élevée pour les chômeurs de longue durée et pour les allocataires du RMI, que pour les autres catégories. Néanmoins, la part des contrats de plus courte durée (3 à 6 mois) augmente, au détriment des contrats longs (7 mois à plus de 12 mois).
- Près d'un tiers des titulaires de CES ne peut se prévaloir d'aucune expérience professionnelle antérieure. Néanmoins, cette proportion, probablement très liée à la présence de jeunes et de femmes en reprise d'activité, se réduit. Au contraire, les personnes ayant occupé précédemment un emploi d'ouvrier non qualifié sont plus nombreuses (25 % en 1992), en raison de la proportion croissante d'anciens chômeurs de longue durée. En retrait en 1992, le groupe le plus important demeure cependant formé par les anciens employés (1/3 des personnes engagées), le plus souvent des femmes.
- Ainsi, durant leur contrat, un tiers des bénéficiaires sont employés à l'entretien d'équipements collectifs, un quart remplissent des tâches administratives, et 20 % des activités à caractère social, socio-éducatif ou d'animation culturelle.
- Les associations, les collectivités territoriales et les établissements publics emploient chacun un tiers des personnes engagées, la part des associations et des établissements publics étant en légère augmentation en 1992. Les domaines d'activité concernent prioritairement la santé et l'action sociale (bureaux d'aide sociale, hôpitaux), l'éducation (entretien des établissements scolaires et des équipements sportifs, animation), la culture et la formation professionnelle.

Les collectivités locales et les associations ralentissent leurs embauches hors CES. En revanche, les mesures fiscales en vigueur depuis le début de l'année ont encouragé la création d'emplois familiaux.

La baisse de l'emploi dans l'agriculture se poursuit en 1992 à un rythme élevé (-5 %). Elle traduit essentiellement l'effet du vieillissement de la population active agricole : les départs à la retraite donnent rarement lieu à un remplacement. En outre, à la

généralisation de la retraite dès 60 ans s'ajoute depuis le début de l'année 1992 l'encouragement des départs en pré-retraites. Elles concernent, fin novembre 1992, environ cinq à six milles agriculteurs. Le salariat agricole se stabilise. ■

Chômage

Le taux de chômage ⁽¹⁾ augmente d'un demi-point en un an, et atteint 10,5 % de la population active fin décembre 1992. Son profil infra-annuel est très heurté : forte croissance au cours des quatre premiers mois (+0,3 point), ralentissement puis inversion d'avril à fin août (-0,1 point), reprise à partir de septembre (+0,3 point sur les quatre derniers mois). L'évolution de l'emploi explique en partie la moyenne annuelle et le profil du chômage. Cependant, le chômage augmente beaucoup moins vite qu'en 1991, alors que les pertes d'emploi sont à peu près équivalentes.

Après une croissance de plus de 180 000 en 1991, les ressources en main-d'oeuvre progresseraient donc beaucoup moins vite cette année. Mais la vision qu'on peut avoir de l'évolution de la population active en 1992 ne se précisera qu'avec plus de recul. A ce stade, au-delà des fluctuations annuelles habi-

tuellement enregistrées dans l'évolution de la population active et des effets du ralentissement démographique, deux explications peuvent être avancées. D'une part, la politique de lutte contre le chômage se traduit en 1992, et particulièrement au quatrième trimestre, par une réduction de la population active potentielle : les stages (en particulier les actions d'insertion et de formation, AIF), les conventions de conversion et des dispositifs de pré-retraites retiennent près de 100 000 personnes supplémentaires hors du marché du travail. Par ailleurs, le plan "chômeurs de longue durée" induit un accroissement du nombre de radiations : la majorité d'entre elles concerne des demandeurs d'emploi n'ayant pas répondu aux convocations. Enfin, les nouvelles modalités d'enregistrement à l'ANPE ralentissent la progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1.

(1) L'évolution du chômage depuis la dernière enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE (mars 1992) est estimée à partir de celle des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 (à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée) à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

La montée des licenciements contribue au recul de l'emploi

Le nombre d'inscriptions à l'ANPE, qui était stable depuis le début de 1991, augmente fortement à partir de juin 1992. Le nombre d'inscriptions faisant suite à un licenciement augmente toujours rapidement. On en compte 534 000 en 1992, contre 474 000 en 1991 et 435 000 en 1990, année où ils avaient atteint leur plus bas niveau depuis le début de la décennie quatre-vingts. Leur progression, à peu près régulière depuis la mi-1990, accélère après août 1992. De même, les inscriptions à l'Agence liées à une fin d'emploi précaire (contrat à durée déterminée ou intérim) progressent de nouveau à partir de l'été 1992. Parmi ces dernières, les personnes sortant d'un contrat emploi-solidarité (CES) sont de plus en plus nombreuses. Enfin, les premières entrées sur le marché du travail (jeunes sortant du système scolaire...) et les reprises d'activité augmentent également à partir de l'été, après avoir baissé depuis près d'un an.

Le nombre des sorties de l'Agence progresse régulièrement depuis 1991, mais plus lentement et à partir d'un niveau plus bas. Cette progression est surtout due en 1992 aux entrées en stage, et de juin à septembre aux radiations. Les reprises d'emploi

CHÔMAGE ET TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

(en milliers et en %)

Moyennes annuelles			Niveaux en fin de trimestre CVS							
1990	1991	1992*	1991				1992*			
			1er T	2ème T	3ème T	4ème T	1er T	2ème T	3ème T	4ème T
8,9	9,4	10,2	Ensemble							
16,6	18,0	19,3	9,1	9,4	9,7	9,9	10,1	10,2	10,2	10,5
7,9	8,3	9,0	Moins de 25 ans							
			17,5	18,1	18,6	19,0	19,0	19,0	19,5	20,5
			25 à 49 ans							
			8,0	8,3	8,6	8,8	8,9	9,1	9,1	9,3
			50 ans et plus							
			6,8	7,0	7,3	7,6	7,9	8,0	7,8	7,8
2 209	2 346	2 548	Nombre de chômeurs au sens du BIT							
			2 266	2 235	2 426	2 484	2 522	2 563	2 563	2 626

* Chiffres estimés dans l'attente de l'enquête emploi de mars 1993

sont à peu près stables, malgré la part croissante des CES (26 000 par mois en moyenne depuis septembre, contre 8 000 de janvier à août).

La politique de l'emploi, très active, donne la priorité aux chômeurs de longue durée

Après la stagnation de 1991, le nombre des stages ou des emplois aidés au titre des diverses mesures de soutien à l'emploi augmente de 20 % en 1992 et atteint 1,6 million en fin d'année. L'effet du programme "chômage de longue durée" est manifeste dans cette augmentation, puisque les mesures concernant cette catégorie touchent 412 000 personnes à la fin de 1992, soit 60 % de plus en un an. Les femmes en ont été les principales bénéficiaires. Entre janvier et octobre 1992, un million de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an ont été convoqués par l'ANPE pour un entretien. Parmi eux, 20 % reprennent un emploi (un contrat emploi-solidarité dans la moitié des cas) et 7 % entrent en formation, mais un peu plus de la moitié restent à l'ANPE.

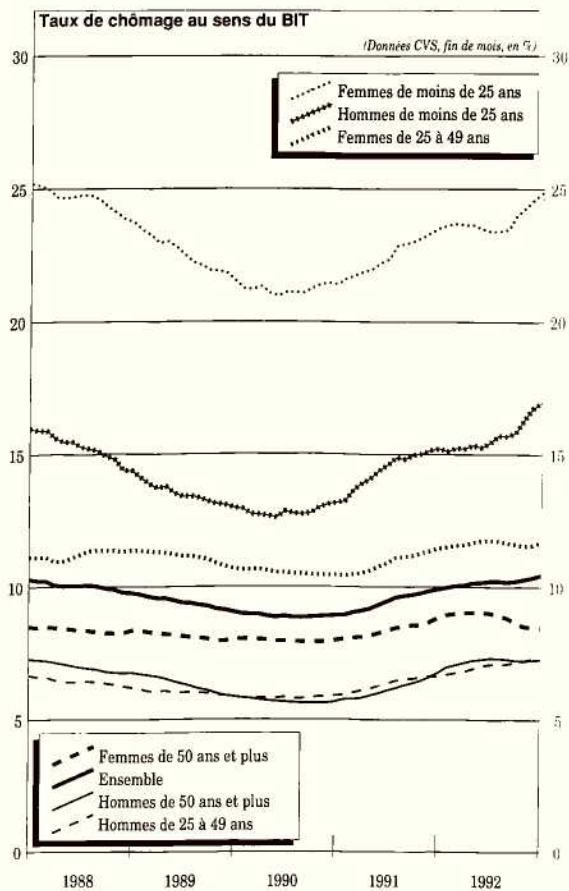
Ces résultats ont été obtenus en développant les instruments de politique de l'emploi plus directement destinés aux chômeurs de longue durée. Une priorité d'accès à ces dispositifs se confirme en faveur des personnes au chômage depuis plus de deux ans. Les CES ont été réorientés vers la réinsertion des chômeurs les plus anciens. Dispensées dans le cadre de la formation professionnelle, les AIF se sont fortement développées, accueillant 113 000 stagiaires à la fin de 1992 (64 000 un an auparavant). Les reprises d'emploi des chômeurs de longue durée dans le secteur

marchand ont également été favorisées malgré la mauvaise orientation de l'emploi : les contrats de retour à l'emploi concernent 103 000 salariés à la fin de 1992, contre 88 000 seulement fin 1991.

Les convocations de chômeurs de longue durée par l'ANPE demeurent sans réponse se traduisent aussi par 45 000 radiations entre juin et septembre contre 10 000 au cours du troisième trimestre 1991. Le nombre de radiations atteint 110 000 en 1992 après 44 000 en 1991.

Enfin, l'affectation des chômeurs dans les catégories d'inscription à l'ANPE est modifiée. Tandis que le nombre de DEFM de catégorie 1 augmente de 5,1 % sur un an, celui des DEFM de catégorie 2 (recherche d'emploi à temps partiel) et 3 (recherche d'emploi à durée limitée) grimpe de 11,4 %. L'augmentation sur les trois catégories est de 5,7 %.

En règle générale, les employeurs privés ont profité des nouvelles exonérations incitatives à l'embauche en 1992. L'exonération des charges sociales pour l'embauche de jeunes sans qualification, mise en place à la fin de 1991, touche plus de 100 000 jeunes à la fin de 1992. A la même date, l'exonération de 30 % des charges sociales pour des embauches à temps partiel concerne 30 000 personnes au bout de trois mois. De plus, les exonérations facilitant l'embauche par les petites entreprises du premier, puis du deuxième ou du troisième salarié, bénéficient à quelques milliers de personnes supplémentaires. L'aide à l'emploi de travailleurs à domicile par les ménages, sous forme de déductions fiscales, a probablement permis de nouvelles embauches et des déclarations plus nombreuses d'emplois "au noir". En revanche, les contrats particu-



L'aggravation du chômage touche particulièrement les jeunes.

liers à l'emploi des jeunes (apprentissage, contrats de qualification ou d'adaptation) continuent à réduire leurs effets en 1992 (410 000 actifs au total).

Les dispositifs d'accompagnement des restructurations, directement liés aux suppressions d'emplois, étendent nettement leur action en 1992 (+14 %). Les entrées en pré-retraite deviennent plus nombreuses que les sorties du dispositif : le nombre des pré-retraités s'accroît donc légèrement. Mais ce sont surtout les conventions de conversion qui se développent : elles visent à aider les salariés licenciés économiques à se reclasser par l'intermédiaire de structures spécifiques. Elles concernent 61 000 personnes à la fin de 1992, contre 34 000 seulement un an auparavant.

L'aggravation du chômage touche particulièrement les jeunes et les catégories les plus qualifiées

La priorité donnée à la lutte contre le chômage de longue durée contient la hausse du chômage des actifs âgés de 50 ans et plus (+0,1 point en 1992). Le taux de chômage des adultes de 25 à 49 ans (+0,4 point) dépend plus directement des variations spontanées de l'emploi. En revanche, le taux de chômage des jeunes augmente davantage (+0,8 point), et dépasse 20 %. Les jeunes gens sont plus affectés : l'abaissement à dix mois de la durée du service militaire se traduit par une diminution du nombre d'appelés sous les drapeaux. L'orientation des CES en direction des chômeurs de longue durée limite aussi les possibilités d'emploi pour les jeunes.

Sur un an, si le nombre de demandeurs d'emploi augmente de plus de 5 %, l'aggravation du chômage est d'autant plus marquée que la qualification est élevée, même si le taux de chômage reste beaucoup plus élevé pour les catégories les moins qualifiées.

La croissance des demandes provenant de cadres ou de techniciens et agents de maîtrise est beaucoup plus rapide que la moyenne (de l'ordre de 25 %). Ces catégories forment 40 % des demandeurs supplémentaires, alors qu'elles ne représentent que 9 % de l'ensemble des DEFM. L'aggravation du chômage des

cadres et techniciens affecte plus particulièrement les jeunes de moins de 30 ans. Elle s'explique par la baisse des embauches plus que par les licenciements ou les départs des entreprises. En effet, la file d'attente à l'embauche s'allonge, notamment pour les plus jeunes. Mais selon les déclarations de mouvement de main-d'oeuvre dans les établissements de plus de 50 salariés (DMMO), le taux de licenciement des cadres reste très bas, et le taux de démission, structurellement plus élevé que pour les autres catégories, est fortement ralenti, comme toujours en période d'augmentation du chômage.

Les mouvements migratoires ont un moindre impact sur la population active

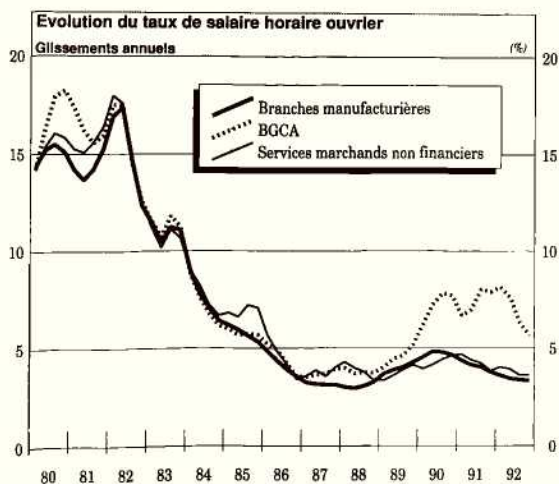
Le nombre de chômeurs étrangers inscrits à l'ANPE augmente moins vite en 1992 que le nombre de demandeurs d'emploi français (3,1 % contre 5,7 %). Ce ralentissement illustre le moindre impact des mouvements migratoires sur l'accroissement de la population active, par rapport aux années précédentes. L'immigration permanente de travailleurs salariés serait un peu supérieure, mais les demandeurs d'asile ne sont plus autorisés à travailler et les nouveaux réfugiés politiques sont moins nombreux. Les autres catégories (titulaires d'une autorisation provisoire de travail, membres des familles autorisées à séjourner en France au titre du regroupement fami-

lial) continuent à migrer en 1992 au même rythme qu'en 1991.

La moindre croissance du nombre de chômeurs étrangers provient surtout des ressortissants de pays hors Communauté européenne. Le nombre de chômeurs originaires d'Asie est en nette diminution, alors que les travailleurs originaires du Maghreb sont touchés de la même façon que les Français par la montée du chômage. Ce sont essentiellement les modifications administratives et réglementaires s'appliquant aux demandeurs d'asile qui expliquent cette diminution du chômage pour certaines nationalités. D'une part, depuis octobre 1991, l'autorisation provisoire de séjour délivrée aux demandeurs d'asile, qui concernait environ 50 000 personnes par an en 1990 et 1991, ne vaut plus autorisation de travail. D'autre part, la résorption du retard pris par l'OFPRA dans l'examen des dossiers est achevée, ce qui explique la délivrance de seulement 10 000 statuts de réfugiés politiques en 1992 (15 000 en 1991). Enfin, de manière générale, les mesures de contrôle des frontières et de lutte contre le travail clandestin ont été renforcées.

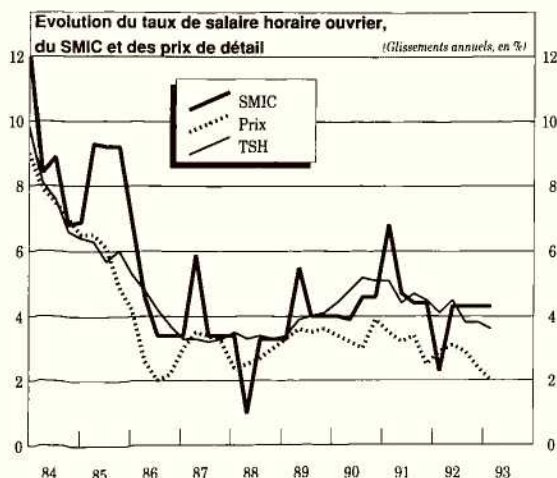
Le chômage des ressortissants communautaires (+9,4 % en 1992) augmente plus vite que le chômage des Français. Ceci semble être notamment dû à l'élargissement aux Espagnols et aux Portugais, depuis le 1er janvier 1992, du droit de libre circulation à l'intérieur de la Communauté européenne, qui permet une immigration d'actifs plus importante, notamment en provenance du Portugal. ■

Revenus



Les salaires dans le bâtiment-génie civil et agricole soutiennent encore la progression de l'ensemble des salaires.

Le SMIC suit d'assez près le taux de salaire horaire ouvrier, bénéficiant d'un "coup de pouce" au-delà de la revalorisation imposée par la loi.



De 1987 à 1992, dans le secteur privé, le rythme annuel des salaires bruts de base (hors primes et à structure constante des postes de travail) est resté compris entre 3,2 % et 5,1 % en francs courants, soit en moyenne 1 % par an en francs constants. Il se rapproche à la fin de l'année 1992 de celui de 1987 et 1988 en francs courants. Dans le secteur public, il se rapproche de celui du secteur privé.

La progression nominale des salaires bruts de base du secteur privé ralentit en 1992 (3,7 % après 4,3 % en moyenne, 3,5 % après 3,8 % en glissement). Malgré la décélération de l'évolution nominale des salaires bruts de base, la hausse en francs constants de 1992 est supérieure à celle de 1991 (1,3 % après 1,1 % en moyenne, 1,5 % après 0,8 % en glissement). Les entreprises n'avaient sans doute pas anticipé une inflation aussi faible, d'autant que ce sont les derniers mois de l'année qui ont creusé l'écart avec les prévisions faites en début d'année, et que cet écart est pour une large part imputable à des facteurs extérieurs aux entreprises de l'industrie et des services.

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) s'accroît de 4 % en moyenne, suivant d'assez près le taux de salaire horaire ouvrier. Deux revalorisations interviennent en 1992. Celle de mars (2 %) tendait à compenser la hausse des prix à la consommation hors tabacs. Celle de juillet (2,3 %) vise surtout à rattraper le taux de salaire horaire ouvrier, bénéficiant d'un "coup de pouce" au-delà de la revalorisation légale.

Les salaires du privé ralentissent progressivement

La décélération du rythme nominal des salaires de base est plus modérée que l'année précédente, alors que la diminution de l'emploi continue au même rythme. Le glissement du taux de salaire horaire au cours de 1991 était en retrait de plus de 1 point par rapport à celui de 1990, alors qu'entre 1992 et 1991, la différence est de l'ordre d'un demi-point.

En 1987 et 1988, le rythme nominal des salaires était resté stable autour d'un taux annuel de 3,2 à 3,7 % (2,5 à 3,5 % pour les prix de détail), alors que la croissance de la production industrielle était sensible dès 1987. La hausse des salaires atteint 5,1 % à la fin de 1990, alors que la production industrielle a décéléralé dans le courant de 1989, et que l'emploi a décéléralé dès le début de 1990, puis a diminué à la fin de cette même année.

Pour la fonction publique d'Etat, l'indice des traitements accélère : il augmente en moyenne annuelle de 3,3 % en 1992 après 2,6 % en 1991, et en glissement annuel de 2,9 % en 1992 après 2,4 % en 1991. L'accord salarial de novembre 1991 avait prévu deux mesures générales, qui sont intervenues en février (1,3 %) et octobre 1992 (1,4 %). S'y ajoutent les mesures catégorielles au titre de la réforme de la grille et du plan de revalorisation des carrières des enseignants (0,2 %).



ÉVOLUTION DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER ET DU SMIC

(taux de croissance en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels			
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S
5,1	4,1	3,6	5,0	4,6	4,0	Taux de salaire horaire	2,6	1,5	2,2	1,3
6,8	2,3	4,3	4,3	4,9	4,0	SMIC	2,3	0,0	4,3	0,0
3,5	2,9	2,0	3,4	3,2	2,4	Indice des prix de détail	1,4	1,5	1,4	0,6
1,5	1,1	1,6	1,5	1,3	1,6	TSH en francs constants	1,1	0,0	0,8	0,7
3,1	-0,7	2,3	0,9	1,6	1,6	SMIC en francs constants	0,8	-1,5	2,9	-0,6

NB : les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier pour les prix et pour les salaires.

Les salaires bruts versés aux ménages s'accroissent de 3,6 %

Compte tenu du glissement vieillissement-technicité (effet des embauches, promotions et départs), le salaire de base moyen augmenterait, dans la fonction publique d'Etat comme dans le secteur privé, à un rythme compris entre 4 et 4,4 %. La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) augmenterait de 5,5 à 6,1 % dans le secteur privé, et de 5,8 à 6,5 % dans la fonction publique.

En 1992, la masse salariale dans les entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) a considérablement ralenti. Les salaires bruts versés dans ce secteur n'augmentent plus que de 2,7 % en 1992 après 4,6 % l'année précédente. Ce repli traduit essentiellement la dégradation de l'emploi salarié dans le secteur privé. Les effectifs dans les

ENFNA hors GEN ont diminué de 1,1 % en 1992 après une quasi-stabilité en 1991 (+0,1 %) et une assez forte progression en 1990 (2,7 %).

La masse salariale s'est davantage accrue dans les administrations publiques. Elle a connu en 1992 une hausse similaire à celle observée en 1991 (5,8 % après 5,7 %). L'accélération du traitement moyen n'a pas été contrée par la variation des effectifs (nulle d'une année sur l'autre), à l'inverse de la situation prévalant dans le secteur privé.

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages accélère légèrement

En 1992, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages s'accroît un peu plus qu'en 1991 (2,0 % après 1,8 %). Cependant, on est encore loin du rythme de croissance observé en 1990 (3,5 %). Le pouvoir d'achat du RDB

n'évolue pas régulièrement au cours de l'année 1992 : en glissement, il s'accroît de 0,9 % au premier semestre et de 2,2 % au second. Cette amélioration provient essentiellement d'une accélération du pouvoir d'achat des prestations sociales et d'une baisse sensible des impôts sur le revenu des ménages en fin d'année. Sur l'ensemble de l'année, la modeste amélioration de la croissance du pouvoir d'achat est permise par la décélération des prix à la consommation. En effet, l'évolution nominale du RDB des ménages perd 0,15 point entre 1991 et 1992.

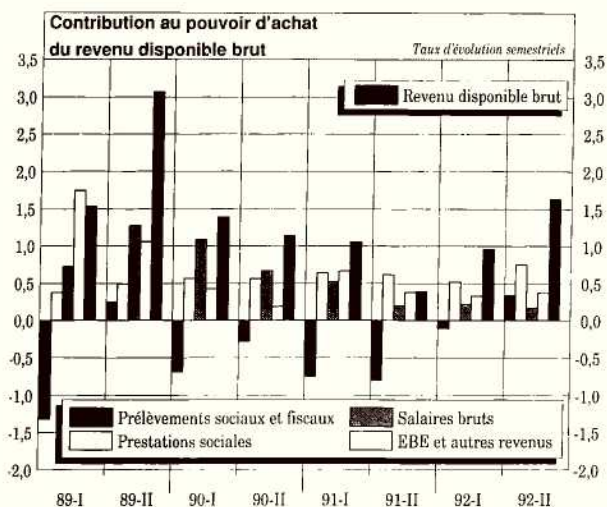
Le ralentissement du RDB en valeur est essentiellement imputable à la décélération de la masse salariale nette, dont la hausse est ramenée à 3 % en 1992 après 5,2 % en 1991 et 6,8 % en 1990. A la décélération de la masse salariale brute reçue par les ménages s'ajoute une assez forte accélération des cotisations sociales. En termes de pouvoir d'achat, la contribution des salaires bruts au RDB des ménages n'est plus que de 0,4 point en 1992 (1 point en 1991).

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT

(taux de croissance en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels					
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1990		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S
3,9	2,4	2,9	2,1	2,6	3,3	Indice brut	2,0	1,8	0,0	2,4	1,3	1,6
0,5	-0,7	0,9	-1,3	-0,6	0,9	Indice brut en francs constants	0,4	0,1	-1,5	0,8	-0,1	1,0

NB : les glissements de l'indice des traitements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice dit "avec réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont alors affectées non au mois du versement effectif, mais au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement. Les glissements du TSH sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier.



La croissance du pouvoir d'achat du RDB est favorisée par le net ralentissement des prélèvements fiscaux et des prix à la consommation.

Les prestations sociales s'accroissent un peu moins qu'en 1991 (6,4 % après 6,9 %). Leur progression reste cependant soutenue, et elles contribuent le plus aux gains de pouvoir d'achat du RDB (1,2 point).

Les impôts sur le revenu des ménages (hors contribution sociale généralisée) progressent légèrement en 1992 (1,0 %), en raison du ralentissement du revenu des ménages en 1991. Le ralentissement du RDB en valeur est limité en 1992 par l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des

ménages. Celui-ci voit sa progression passer de 3,1 % en 1991 à 4,9 % en 1992. L'EBE des entreprises individuelles accélère (2,2 % en 1992 après 0,2 % en 1991), ainsi que celui des ménages hors entreprises individuelles.

Le solde des revenus de la propriété et de l'entreprise ralentit considérablement (7,4 % après 15 %). Cela est dû à une augmentation beaucoup plus faible qu'en 1991 des intérêts relatifs aux contrats d'assurance-vie et des dividendes reçus par les ménages.

Indices de prix du travail, salaire moyen et RMPP

Du salaire de base à la rémunération des salariés

■ Dans le secteur privé, le salaire de base représentait en 1991 84,2 % de l'ensemble constitué par le salaire de base lui-même, les primes mensuelles et annuelles, et les heures supplémentaires (d'après l'enquête complémentaire Gains du ministère du Travail). Selon les chiffres du ministère du Travail, la part des primes est passée de 14,9 % en 1989 à 14,5 % en 1991 et celle des heures supplémentaires de 1,5 % à 1,3 %. Une partie des primes évolue comme le salaire de base : treizième mois, prime d'ancienneté... Mais le reste, qui demeure sans doute assez modeste, dépend des résultats de l'entreprise ou de son activité (heures supplémentaires, ou au contraire chômage partiel...). La rémunération des salariés a donc crû moins vite que les salaires de base. Il faut y ajouter intéressement et participation qui constituent aussi une partie flexible de la rémunération des salariés.

■ Dans la fonction publique d'Etat, les primes représentaient en 1991 11,6 % du salaire total : elles étaient de 8,9 % en 1988 (champ hors PTT comme en 1991), mais, comme dans le cas du privé, nous ne disposons pas des résultats 1992. Sur la période récente, les primes ont donc augmenté nettement plus vite que les traitements, les augmentations de primes catégorielles prenant à partir de 1990 le relais de la prime générale de croissance de 1989.

Indice à structure constante et salaire moyen

■ L'indice des salaires de base est calculé à structure constante, c'est-à-dire en faisant abstraction de l'effet des modifications dans la répartition des salariés par secteur et par qualification. Dans la fonction publique, on assimile le corps et le grade à la qualification, et l'échelon à l'ancienneté. On cherche donc à mesurer l'évolution moyenne du traitement à corps, grade et échelon constants, indépendamment des changements de catégorie, et des recrutements ou des départs. La variation de l'indice des traitements est la moyenne pondérée des évolutions de traitement des

différentes catégories de fonctionnaires, repérées par le corps, le grade et l'échelon.

■ Indice à structure constante et évolution du salaire moyen correspondent à deux points de vue différents. Dans le premier cas, l'accent est mis sur le poste de travail ou la catégorie d'emploi, dont on cherche à savoir si le prix a varié. Dans le second cas, on s'intéresse au coût pour l'employeur, toutes causes de variation confondues. Le produit du salaire moyen par les effectifs est égal à la masse salariale.

■ La variation du salaire moyen dépend donc de plusieurs facteurs. Elle est le produit de l'indice à structure constante et d'un effet de structure (ou GVT-solde), résultant des embauches, promotions et sorties d'activité. En 1991, cet effet de structure était estimé à 0,9 % dans la fonction publique d'Etat, et représentait donc une part non négligeable de l'évolution du salaire moyen. Dans le secteur privé, le GVT-solde serait inférieur.

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP)

■ On peut encore adopter un troisième point de vue : celui qui consiste à suivre dans le temps la situation de salariés présents du début à la fin de la période étudiée, et à cumuler les effets des différentes causes de variation de salaire qu'ils peuvent rencontrer : variation du salaire attaché au poste occupé, augmentation de salaire à l'ancienneté, augmentation consécutive à un changement de poste. Cela revient à suivre l'évolution du salaire moyen pour les seuls salariés présents aux deux dates ou périodes comparées, d'où le terme de rémunération des personnes en place (ou présents-présents). Même en l'absence de toute revalorisation du salaire propre à chaque poste, la RMPP est positive dans la fonction publique, puisque l'avancement d'échelon et une partie de l'avancement de grade ne sont fonction que de l'ancienneté, et que s'y ajoutent les promotions au choix ou par concours. Cet effet de carrière (ou GVT positif) est de l'ordre de 2 % par an, dans la fonction publique d'Etat comme dans le secteur privé.

**DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES
NON FINANCIÈRES NON AGRICOLES HORS GRANDES ENTREPRISES NATIONALES**

(en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels					
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1990		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S
5,0	4,2	3,6	4,9	4,5	3,9	Taux de salaire ouvrier ⁽¹⁾	2,6	2,4	2,1	2,0	2,0	1,6
2,0	-0,9	-1,0	2,7	0,1	-1,1	Effectifs	1,3	0,7	-0,3	-0,5	-0,6	-0,4
7,4	3,3	2,5	7,8	4,6	2,7	Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	4,1	3,1	1,8	1,5	1,3	1,2

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant un GVT solde

**DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA HORS GEN
À LA MASSE SALARIALE REÇUE PAR LES MÉNAGES**

(taux de croissance en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels					
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1990		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S
6,9	3,4	2,5	7,5	4,5	2,7	Entreprises non financières (68 %)	3,8	3,0	1,8	1,5	1,3	1,2
7,4	3,3	2,5	7,8	4,6	2,7	dont : ENFNA hors GEN (62 %)	4,1	3,1	1,8	1,5	1,3	1,2
1,3	4,1	2,1	3,9	3,6	2,8	GEN (5 %)	0,2	1,1	1,9	2,2	1,0	1,2
7,5	3,1	2,9	7,4	4,1	3,2	Agriculture (1 %)	4,7	2,7	1,5	1,6	1,8	1,1
5,3	3,9	2,8	5,1	4,8	3,0	Entreprises d'assurances, organismes financiers et administrations privées (5 %)	2,2	3,1	2,0	1,9	1,3	1,5
2,2	6,3	5,3	5,6	5,7	5,8	Administrations publiques (26 %)	0,0	2,2	2,6	3,6	2,3	3,0
4,1	3,2	12,5	5,7	1,4	11,2	Ménages hors EI, reste du monde (1 %)	3,1	1,0	-1,2	4,4	7,3	4,8
5,5	4,2	3,3	6,9	4,9	3,6	Masse salariale reçue par les ménages (100 %)	2,7	2,7	2,1	2,1	1,7	1,6

NB : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1992.

POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES

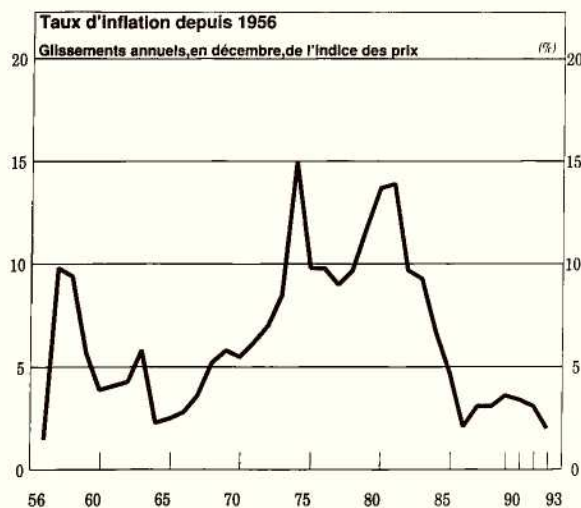
(taux de croissance en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels					
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1990		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S
2,2	1,2	0,7	3,8	1,7	0,7	Salaires bruts (54,5 %)	1,4	0,8	0,8	0,5	0,3	0,5
2,9	3,8	3,9	3,3	3,7	3,5	Prestations sociales (35%)	1,2	1,6	2,2	1,6	1,5	2,4
0,1	1,3	2,3	2,6	0,1	2,0	Excédent brut des ménages (26 %)	1,3	-1,2	1,1	0,2	1,2	1,1
10,6	14,1	0,8	6,7	17,1	3,0	Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (6%)	1,4	9,1	10,4	3,3	-0,3	1,2
7,1	4,1	-3,4	3,4	6,3	1,6	Prélèvements sociaux et fiscaux (-21,5 %)	4,8	2,2	0,7	3,4	-0,1	-3,4
4,0	1,3	1,6	4,1	-0,0	3,4	dont : Cotisations des salariés (-9,5%) ⁽¹⁾	3,3	0,6	-3,5	4,9	1,1	0,5
3,0	-3,3	5,0	2,7	0,9	0,8	Cotisations des non-salariés (-2,5%) ⁽¹⁾	1,6	1,3	0,9	-4,1	-0,6	5,6
11,5	8,9	-10,1	3,0	14,5	0,1	Impôts sur le revenu + CSG (-9,5%)	7,3	4,0	4,8	3,9	-1,1	-9,1
1,3	2,3	3,1	3,5	1,8	2,0	Revenu disponible brut (100 %)	0,6	0,7	1,9	0,3	0,9	2,2
3,2	2,9	2,6	3,0	3,1	2,8	Déflateur : prix de la consommation des ménages (Base 100 1980)	1,3	1,9	1,3	1,6	1,4	1,1

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1992 dans le revenu disponible.

(1) La création de la cotisation sociale généralisée (classée en impôts selon la méthodologie des Comptes Nationaux) a un impact sur l'évolution des salaires nets, des cotisations des salariés, des non-salariés et de l'impôt sur le revenu en 1991.

Prix à la consommation



En 1992, le taux d'inflation en glissement s'établit à 2 %, soit le taux le plus faible depuis 1956.

De 1991 à 1992, le taux d'inflation en glissement annuel a été ramené de 3,1 % à 2 %, soit le taux le plus faible enregistré depuis 1956. Ce résultat provient surtout de facteurs exogènes ou climatiques, mais aussi de facteurs endogènes, qui rendent la désinflation plus marquée en France qu'en Allemagne.

La désinflation importée tient à l'appréciation du franc vis-à-vis du dollar et du yen et à la baisse des cours des matières premières. L'agriculture connaît une chute des prix à la production, et en particulier ceux des produits frais. En matière de tarifs publics, une hausse substantielle des prix des tabacs a été appliquée en avril, mais elle a été presque compensée par la suppression anticipée du taux majoré de la TVA.

En dehors de l'énergie, de l'alimentation, des tabacs et des effets de la TVA, l'inflation résiduelle, dite "endogène", demeure légèrement supérieure à 3 % l'an. Elle reste soutenue par la croissance toujours forte des prix des services, secteur tra-

ditionnellement abrité de la concurrence. Son ralentissement est imputable à la modération des prix des produits manufacturés, liée au ralentissement des coûts de production et à l'intensité de la concurrence, et à l'absence de revalorisations des prix administrés.

Le ralentissement des prix alimentaires favorise la décélération de l'indice d'ensemble

Les prix alimentaires ont contribué pour 0,6 point au ralentissement de l'indice d'ensemble. De 3 % en 1990 et en 1991, la croissance de ces prix est devenue quasi nulle : 0,3 % : il faut remonter à 1961 pour observer un taux aussi faible.

L'évolution très modérée des prix alimentaires résulte de la baisse très importante des prix des fruits et légumes, d'une dégradation des cours des vins et, dans la période récente, d'un retournement à la baisse des cours du porc. La poursuite de la chute des cours internationaux des matières premières alimentaires jusqu'à la fin de l'été (à 40 % au-dessous de leur niveau de 1980) concourt également à la modération des prix de détail.

Au stade du consommateur, le retournement à la baisse des prix alimentaires à partir d'août tient essentiellement à l'effondrement des prix des fruits et légumes frais (-10 % en 1992 après une hausse du même ordre en 1991), en raison d'une production pléthorique en 1992 qui a fait suite à celle insuffisante de 1991. Les prix des produits des industries agricoles et alimentaires (hors produits exotiques) bénéficient d'une légère décélération en fin de période.

CONTRIBUTIONS À LA DÉCÉLÉRATION DES PRIX À LA CONSOMMATION DE 1991 À 1992

Secteurs	Glissements annuels		Contribution au ralentissement en (%)
	en 1991	en 1992	
Alimentation	3,0	0,3	-0,59
Produits manufacturés du secteur privé	2,9	1,4	-0,47*
Services privés	4,8	4,6	-0,04
Énergie	-0,8	-1,9	-0,15
Tarifs publics	3,5	4,8	0,06
Loyers, eau	5,3	5,7	0,03
Services de santé	0,8	1,7	0,04
Ensemble	3,1	2,0	-1,1

* dont 0,14 de variations de TVA

Le rythme de hausse des prix des produits manufacturés du secteur privé se réduit nettement même hors effets TVA

Le taux de croissance des prix des produits industriels décélère très sensiblement en 1992 après une courte phase d'accélération en 1991 : 1,4 % au lieu de 2,9 %. En cours d'année, les deuxième et quatrième trimestres connaissent une évolution négative ou nulle.

Au deuxième trimestre, les prix bénéficient de la suppression au 13 avril du taux majoré de TVA : le taux applicable aux automobiles, à la hifi, aux appareils photos et de cinéma et à la bijouterie est ainsi ramené de 22 % à 18,6 %. Mais même en dehors de cet effet, le ralentissement reste sensible : 1,7 % après 2,8 %. Une hausse aussi faible n'a pas été enregistrée depuis les années 1964 à 1967. En effet, jouent également une saisonnalité différente dans l'habillement textiles du fait de la mensualisation de nombreux relevés de prix, et des opérations promotionnelles dès avant l'été.

Au dernier trimestre, les promotions se développent afin de dégonfler des stocks jugés excessifs dans le commerce de détail. Elles sont particulièrement nombreuses pour l'habillement-textiles et pour les jouets, les livres, la bijouterie... Ainsi, la faiblesse ex ante de la demande aura sans doute pesé sur les prix à la consommation à travers une compression des marges en réponse à un durcissement de la concurrence. De plus, les prix des automobiles baissent légèrement du fait de l'aide fiscale de 2000 F accordée lors de l'achat d'un modèle à pot catalytique.

Pour la seconde année consécutive, les prix énergétiques sont un facteur modérateur.

La baisse des prix de l'énergie s'accroît en 1992 : -1,9 % après -0,8 % en 1991, malgré une moindre baisse des prix en francs des produits pétroliers. Les cours des produits raffinés (-10 %) baissent plus que ceux du pétrole brut. Les tarifs du gaz, liés aux prix du pétrole baissent de près de 5 %. Ceux de l'électricité augmentent faiblement.

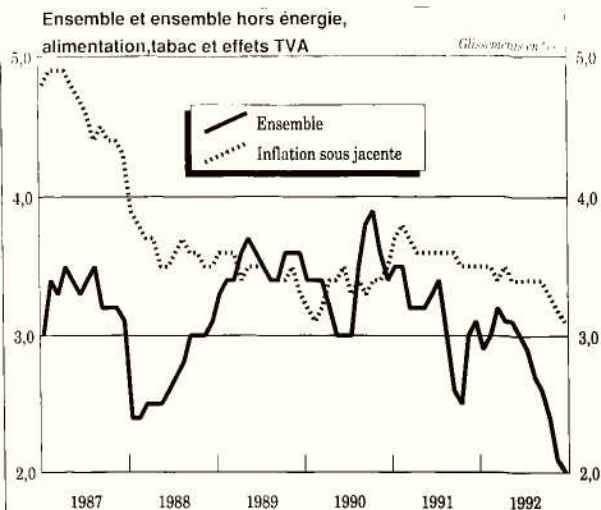
Seuls les prix des services privés et les loyers conservent un rythme de hausse encore élevé.

En termes annuels, le ralentissement dans le secteur des services privés est peu marqué : de 4,8 % en 1991 à 4,6 % en 1992. Une hausse plus forte qu'à l'accoutumée est intervenue en janvier. Au cours des mois suivants, et notamment au dernier trimestre, la croissance des prix des services se modère cependant.

Certains services tels que les services bancaires (8,8 %), les travaux photographiques (4,5 %) et les services de loisir accentuent la tendance à la hausse. D'autres font preuve de davantage de modération qu'en 1991 : hôtellerie, restauration, cafés, cinémas, transports, coiffeurs.

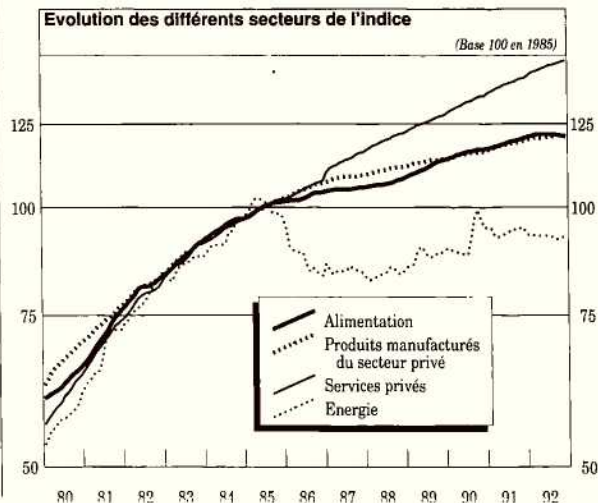
Du fait de la très faible décélération des services privés, l'écart entre leur évolution et celle des autres prix devient très important : de 2,1 % à 3,2 %.

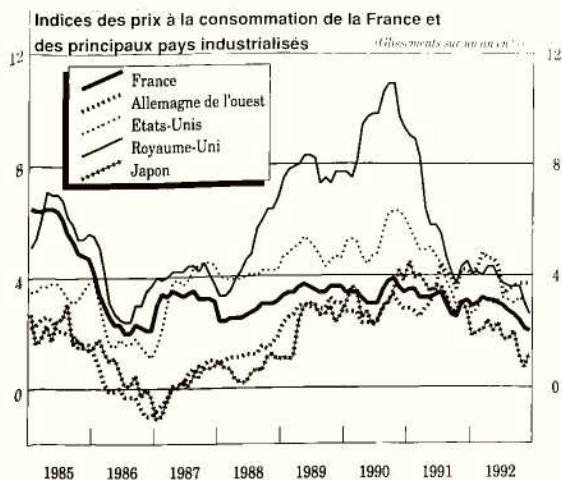
Les loyers accusent une hausse équivalente à celle de



L'inflation sous-jacente reste soutenue par la croissance toujours forte des prix des services.

Seuls les prix des services privés et particulièrement les loyers conservent un rythme de hausse encore élevé.





L'inflation française est une des plus basses parmi les principaux pays industrialisés.

1991 (5,3 %), l'infléchissement récent de l'indice du coût de la construction n'ayant pas encore joué. Les tarifs de l'eau distribuée sont en hausse très sensible (+10,7 %) du fait de l'importance du programme d'investissement dans ce secteur très concentré.

Parmi les prix administrés, seuls ceux du tabac sont en forte progression

Les tarifs des services publics s'accroissent d'un taux proche du taux d'inflation : 1,9 % après 2,7 % en 1991. Les prix des services de santé progressent davantage que l'année précédente, une hausse conventionnelle des honoraires des médecins étant intervenue en avril. La politique de lutte contre le tabagisme se traduit, depuis septembre 1991, par une revalorisation substantielle des prix : 15,5 % dont 10,1 % en 1992.

L'écart d'inflation avec l'Allemagne se réduit

L'écart d'inflation avec l'Allemagne occidentale, après s'être réduit en juillet à 0,4 point, atteint 1,7 point en notre faveur

en fin d'année. Il était de 1,1 point fin 1991. La faible décélération des prix outre-Rhin résulte de la poursuite d'une hausse soutenue des prix des services privés et des loyers ainsi que d'un ralentissement moindre qu'en France dans les secteurs manufacturier et alimentaire. Les fortes augmentations salariales antérieures, peu en rapport avec les gains de productivité depuis 1990, ont été un élément déterminant de la dérive des prix en Allemagne.

La décélération des prix est moins sensible chez nos principaux partenaires où l'inflation passe de 4,4 % fin 1991 à 3,5 % fin 1992. Le Japon réalise la meilleure performance avec une hausse limitée à 1,2 %. D'une année à l'autre, le gain est faible aux Etats-Unis (-0,2 point), modeste en Allemagne occidentale (-0,5), plus important en Italie malgré un taux encore élevé (-1,3) et surtout au Royaume-Uni (-1,9) et aux Pays-Bas (-2,3).

LES PRIX DE DÉTAIL

(évolution en %)

Glissements annuels							Groupes de produits (et pondérations 1992) (1)	Glissements trimestriels			
1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992		1992			
								1er T	2ème T	3ème T	4ème T
2,5	1,4	2,4	5,0	3,0	3,0	0,3	Alimentation (23 %)	0,7	0,2	-0,2	-0,4
4,5	2,1	2,3	2,0	2,0	2,9	1,4	Produits manufacturés du secteur privé (32 %)	0,9	-0,1	0,6	0,0
5,1	7,8	5,2	4,9	5,4	4,8	4,6	Services du secteur privé (19%)	1,7	1,1	1,0	0,7
-14,5	0,5	0,6	5,5	6,4	-0,8	-1,9	Energie (8 %)	-1,2	0,1	-1,1	0,4
5,0	2,0	3,7	1,1	1,0	3,5	4,8	Autres tarifs publics (5 %)	0,4	3,6	0,7	0,0
5,1	6,2	5,9	5,3	4,5	5,3	5,7	Loyers-eau (8,5 %)	1,3	1,8	1,1	1,4
2,7	2,5	3,6	-1,6	2,1	0,8	1,7	Santé (4,5 %)	-0,1	1,7	0,0	0,1
2,1	3,1	3,1	3,6	3,4	3,1	2,0	Ensemble	0,8	0,6	0,4	0,2
4,0	3,3	3,3	3,4	3,1	3,5	2,4	Ensemble hors énergie (92 %)	0,9	0,7	0,5	0,2
2,1	3,1	2,9	3,6	3,4	3,1	1,9	Ensemble hors tabac (98%)	0,8	0,5	0,3	0,3
4,6	4,3	3,5	3,3	3,5	3,5	3,1	Inflation sous jacente (2)	1,1	0,9	0,7	0,4

(1) Entre parenthèses : poids des secteurs dans l'indice des prix.

(2) Ensemble hors énergie, alimentation, tabac et effets TVA.

Consommation et épargne

La consommation des ménages accélère légèrement en 1992 (1,9 % après 1,5 % en 1991). Sa croissance reste cependant nettement en-deçà de celle observée précédemment (3,3 % en 1989 et 2,9 % en 1990). Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut progresse à un rythme proche de celui de la consommation (2,0 %). Le taux d'épargne s'établit à 12,5 %.

En 1992 comme en 1991, les ménages cherchent à se désendetter, et privilégient l'épargne par rapport à la consommation. La consommation totale augmente toutefois plus vite qu'en 1991, notamment celle de services et de produits manufacturés. Le taux d'épargne financière progresse très légèrement, alors que l'investissement en logement se stabilise à un bas niveau.

La consommation est faible au regard de ses principaux déterminants

La croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible est voisine de celle enregistrée en 1991 (2,0 % après 1,8 %). Elle ralentit par rapport aux années antérieures (3,5 % en 1990, par exemple). Au cours des deux dernières années, les ménages ont adopté une attitude beaucoup plus prudente que celle observée habituellement. Ils n'ont pas cherché à consommer davantage en empruntant ou en puisant dans leur épargne.

La décélération des prix favorise normalement la consommation. Elle permet de dégager un surplus de pouvoir d'achat en raison de la relative rigidité des hausses de revenus nominaux. Et du fait de l'absence d'anticipations inflationnistes, le maintien des encaisses réelles ne pèse pas sur la consommation.

En se référant aux modèles classiques de consommation, les évolutions du pouvoir d'achat et des prix auraient dû conduire à une augmentation de la consommation de l'ordre de 2,7 % par rapport à l'année antérieure. Les enquêtes de conjoncture auprès des ménages indiquent des anticipations défavorables sur leur situation financière et sur l'évolution du chômage. Ces anticipations se détériorent nettement depuis le début de 1991. Manquant de confiance en l'avenir, les ménages constituent une épargne de précaution et accordent la priorité au désendettement.

La charge de l'endettement freine la consommation

Entre 1986 et 1990, l'accélération de la consommation a été largement financée par le recours aux crédits de trésorerie. A la suite de la libéralisation de l'accès au crédit, le taux d'endettement des ménages en crédits de trésorerie (rapport de l'encours de crédit au RDB) a doublé sur cette période pour atteindre environ 10 %. Le poids de l'endettement, qui a conduit l'Etat à légiférer (loi "Neiertz" de décembre 1989), atteint un niveau élevé par rapport à ce

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(taux de croissance en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels					
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1990		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S
2,2	2,0	2,0	2,9	1,5	1,9	Consommation totale	2,0	0,2	1,1	0,9	0,4	1,6
1,7	2,2	1,1	1,6	1,8	0,8	- Alimentation (20,1 %)	1,6	0,1	1,0	1,2	-0,2	1,2
-0,7	7,5	-1,7	1,2	4,3	-0,1	- Energie (8,8 %)	1,4	-2,0	7,1	0,4	-4,1	2,5
3,5	2,6	3,1	3,5	2,5	3,1	- Services (39,6 %)	1,9	1,5	1,1	1,4	1,4	1,7
1,7	-0,4	2,2	3,4	-0,9	1,7	- Manufacturés (31,5 %)	2,6	-0,8	-0,6	0,2	0,7	1,5
-0,9	-4,4	5,6	3,6	-5,0	2,5	dont : Durables (9,9%)	3,2	-4,0	-2,8	-1,7	1,8	3,7
0,7	0,6	-2,9	1,5	-0,9	-0,8	Textile-cuir (7,1%)	0,9	-0,1	-0,8	1,3	-2,2	-0,7
4,1	1,8	2,5	4,3	2,0	2,4	Autres (14,5%)	2,9	1,1	0,9	0,9	1,4	1,1

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1990

qu'il était habituellement en France.

L'émergence d'une contrainte de solvabilité et les incertitudes sur les revenus futurs incitent les ménages à plus de prudence. De leur côté, les établissements de crédit cherchent à maîtriser les risques et sont devenus plus sélectifs dans l'octroi de prêts. La Banque de France observe non seulement une diminution de la distribution des crédits, mais aussi une augmentation des remboursements anticipés. Le taux d'endettement des ménages en crédits de trésorerie régresse sensiblement depuis le début de 1991. En glissement annuel, l'encours des crédits de trésorerie aux particuliers diminue de 1,9 % en novembre. Mais le surendettement est difficile à résorber : le nombre de dossiers déposés en commissions de surendettement continue à progresser.

Le profil de la consommation est contrasté

La consommation totale des ménages fluctue assez fortement en 1992. Cette variabilité reflète en partie celle de la consommation de produits manufacturés. Ce phénomène, observé depuis le milieu de l'année 1991, s'expliquerait principalement par le comportement des consommateurs, qui, plus que par le passé, concentreraient leurs achats au moment des soldes et des opérations commerciales.

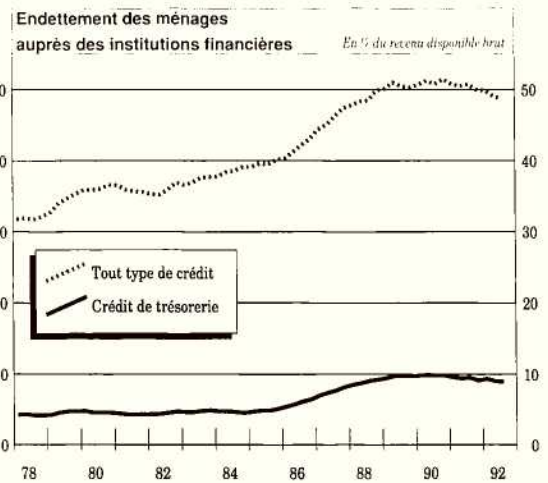
Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages croît deux fois plus vite au second semestre (2,2 % en glissement) qu'au premier (0,9 %). Au premier semestre, le taux d'épargne diminue légèrement par rapport à l'année précédente (12,4 %). L'accélération du pouvoir d'achat

en fin d'année permet aux ménages d'augmenter la part de leurs revenus consacrée à l'épargne (12,7 %). Cela confirme les résultats de l'enquête quadri-mestrielle auprès des ménages réalisée en novembre : en cas d'amélioration notable de leurs ressources, les ménages souhaitent accroître leur effort d'épargne.

La reprise des achats d'automobiles soutient la consommation manufacturière

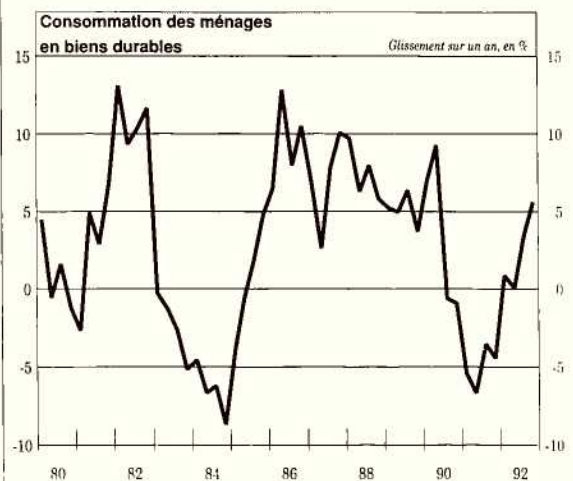
Après avoir diminué de 0,9 % en 1991, la consommation des ménages en produits manufacturés progresse de 1,7 % en 1992, et explique plus du quart de la croissance totale. Alors que les évolutions des achats de textile-cuir et "autres produits manufacturés" n'enregistrent pas d'inflexions significatives par rapport à l'année précédente, celle des biens durables est nettement plus favorable en 1992.

En 1991, le net retrait de la consommation en biens durables (-5,0 %) avait fortement pesé sur la croissance de la consommation totale. Le mouvement de baisse, qui avait débuté au troisième trimestre 1990, s'était poursuivi jusqu'à la fin de 1991. L'année 1992 est marquée par un redressement sensible (2,5 %). Si ce redressement repose en grande partie sur la reprise des achats d'automobiles, les achats d'autres biens durables progressent eux aussi à nouveau (+ 1,0 % après - 1,8 % en 1991). Cette progression apparaît dans un contexte économique que les ménages jugent pourtant défavorable à l'achat de biens importants, comme l'indiquent les enquêtes de conjoncture : la diminution des crédits de trésorerie et les taux d'intérêt réels très élevés



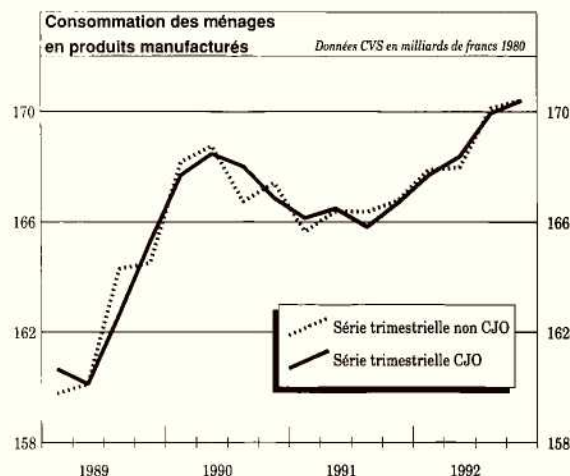
Les ménages ressentent le besoin d'assainir leur situation financière et continuent à se désendetter.

Les achats de biens durables, et notamment d'automobiles, se redressent et soutiennent la consommation manufacturière.



L'effet des jours ouvrables sur la consommation de produits manufacturés

- La fréquentation des commerces varie au cours de la semaine : plutôt faible au début (lundi et mardi), elle s'accroît à la fin.
- Les statistiques mensuelles de consommation des ménages sont particulièrement sensibles à ce phénomène qui rend difficilement comparable un mois avec 5 dimanches et 4 samedis et un mois avec 4 dimanches et 5 samedis. Ce problème, important pour les statistiques mensuelles, reste notable, bien qu'amoindri, dans les statistiques trimestrielles.
- Par exemple, le premier trimestre 1992, année bissextile, comporte un jour de plus, ce qui augmente d'autant la consommation manufacturière de cette période. Le deuxième trimestre ne bénéficie pas du même effet et enregistre ainsi un ralentissement.
- Il est possible de corriger ces effets par des techniques économétriques ad hoc, ce qui permet de mieux apprécier les évolutions au trimestre le trimestre, au vu des indices "corrégés des jours ouvrables" (CJO).



- Les indicateurs CJO montrent qu'en réalité, la consommation des ménages en produits manufacturés progresse assez régulièrement tout au long de l'année 1992.

affectent en premier lieu la consommation de biens durables. Face à ce comportement attentiste, la demande reste cependant soutenue par des opérations commerciales actives.

Le marché de l'automobile est dynamisé par de telles campagnes commerciales. Il bénéficie aussi de la baisse du taux de TVA en avril et de l'aide fiscale de deux mille francs accordée entre le 1er octobre et le 31 décembre aux acheteurs de véhicules à pot catalytique. En revanche, en 1992, l'obligation de soumettre les véhicules de plus de dix ans au contrôle technique ne semble pas avoir eu d'effet significatif. Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs progresse de 3,7 %, après avoir chuté de 12,0 % en 1991. Le taux de pénétration des véhicules de marque étrangère reste stable et s'établit à 40,2 %. La part des voitures diesel continue à croître : ces véhicules représentent 39,0 % des immatriculations en 1992, pour

une moyenne européenne d'environ 15 %.

La consommation dans le secteur de la radio-TV-hifi progresse un peu plus vite qu'en 1991 (+ 1,9 % après + 0,9 %). Contrairement à ce qui était constaté jusqu'à maintenant, les grands événements sportifs de l'année (Jeux olympiques, championnat d'Europe de football) ont peu d'effet sur les achats de téléviseurs et de magnétoscopes, en raison notamment de la saturation des marchés. Quelques produits, comme les jeux électroniques, échappent à l'atonie de la demande. Les achats en électroménager sont eux aussi un peu plus soutenus en 1992 (+ 2,0 % après + 0,9 %). La demande s'oriente davantage vers le petit électroménager. Dans l'ameublement, la baisse de la consommation s'amortit (- 0,9 %, après -7,1 % en 1991), en lien avec l'atonie du marché immobilier. Après une baisse quasi continue pendant deux années, les achats se redressent au se-

cond semestre 1992 (2,2 % en glissement semestriel).

La baisse de la consommation de textile-cuir se poursuit en 1992 (-0,8 % après -0,9 %). Comme en 1991, ce repli résulte de la diminution des dépenses en textile-habillement (-1,1 %), les achats d'articles en cuir restant stables (+0,2 %). Ce secteur se caractérise par une consommation de plus en plus irrégulière. D'une part, les ménages achètent souvent pour satisfaire un besoin immédiat contraint par les conditions climatiques, comme c'est le cas en avril et en octobre. D'autre part, ce secteur est l'un de ceux où les prix exercent l'influence la plus forte sur les décisions d'achat, ce qui explique la multiplication des opérations de promotions et l'allongement des campagnes de soldes. Paradoxalement, cette stratégie peut conduire les consommateurs à reporter leurs achats dans l'attente de soldes plus importants, notamment en fin d'année. Le secteur de la vente par correspondance tire

TAUX D'EPARGNE

En %

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992
	1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S			
Taux d'épargne	11,9	12,5	12,7	12,3	12,4	12,7	12,2	12,5	12,5
Taux d'épargne financière	2,4	3,3	3,9	3,4	3,6	4,3	2,9	3,6	3,9

profit du comportement plus réfléchi des ménages et souffre moins de ces irrégularités de la demande ; il connaît une nette progression en 1992.

La croissance de la consommation en "autres produits manufacturés" est légèrement supérieure à celle de 1991 (2,4 % après 2,0 %), mais ne retrouve pas les rythmes observés précédemment. Les dépenses de pharmacie continuent à décélérer.

La consommation alimentaire ralentit fortement

La consommation en produits alimentaires augmente en 1992 à un rythme beaucoup plus modéré que les années précédentes (0,8 % contre 1,8 % en moyenne), malgré le ralentissement des prix alimentaires. Si elles sont rares, de telles inflexions sont déjà apparues, en particulier lors des ralentissements de 1981 et 1983. Les ménages préfèrent acheter des produits alimentaires de base, dont la qualité s'est améliorée ces dernières années, et des produits "premier prix", ce qui explique le succès des magasins à très bon marché ("hard discount"). La consommation de tabac diminue de 1,4 % en 1992, à la suite, en particulier, de l'augmentation de 10 % des prix en avril.

Les dépenses d'énergie restent stables

En raison de conditions climatiques clémentes au printemps et en novembre, la consommation d'énergie domestique diminue (-1,2 %). Après être restées stables en 1991, les dépenses de carburant progressent à nouveau (1,3 %). Alors que la consommation d'essence "ordinaire" devient très marginale, celle du super sans plomb progresse rapidement en raison des incitations fiscales. Elle représente plus du tiers du total, en moyenne sur l'année 1992.

La consommation de services contribue à la croissance de la consommation totale

La consommation de services accélère (3,1 % après 2,5 %) et contribue à elle seule pour deux tiers à la croissance de la consommation totale. Les dépenses de transport, qui avaient enregistré une baisse en 1991 liée à la crise du Golfe, se redressent nettement en 1992 (3,2 %). En moyenne annuelle, le transport aérien progresse de 9,3 % et retrouve le niveau de 1990. Cette croissance était presque totalement acquise dès la fin de l'année 1991. En effet, le redressement, amorcé au second trimestre 1991, ne s'est pas poursuivi au-delà du premier trimestre 1992, et les dépenses de

transport aérien sont de nouveau orientées à la baisse sur les trois derniers trimestres de l'année. Les dépenses de santé continuent à décélérer. Les services de réparation automobile poursuivent leur repli, mais la baisse a été de moindre ampleur qu'en 1991. Le mouvement de décélération de la consommation en hôtel-café-restaurant continue (0,7 % en 1992). En particulier, les ménages privilégient de plus en plus les types d'hébergement bon marché pour leurs vacances, (VVF, gîtes ruraux). En revanche, les dépenses des Français à l'étranger progressent à nouveau en 1992 (2,7 %) après une quasi-stagnation en 1991, mais beaucoup moins qu'avant la guerre du Golfe.

Le taux d'épargne financière progresse très légèrement (3,9 %)

Les ménages continuent à réallouer leur épargne financière vers des placements à la fois sûrs et rémunérateurs. Les organismes financiers adaptent leurs produits et en proposent de nouveaux, en particulier pour les placements en assurances. Les produits garantis, dont la rentabilité est connue au moment de la signature du contrat, se développent dans le domaine de l'assurance-vie, et dans le cadre des plans d'épargne en actions. Dans le même temps, selon les enquêtes financières de la Banque de France, les établissements financiers encouragent les placements qui

correspondent à des ressources inscrites à leur bilan, comme les dépôts à terme et les certificats de dépôts, au détriment des titres d'OPCVM court terme. Cette stratégie, ainsi que la nouvelle disposition fiscale relative aux revenus des OPCVM de capitalisation qui ramène de 315 900 F à 158 000 F à partir du 1er janvier 1993 la fraction de cessions échappant à la taxation, ont un effet limité sur l'encours des OPCVM court terme : celui-ci s'élève à plus de 1490 Mds de F à la fin de 1992, en progression de 15,2 % par rapport à l'année précédente. D'après l'enquête trimestrielle de la Banque de France sur la clientèle des gestionnaires de portefeuilles-titres, environ 70 % des titres d'OPCVM français à court terme sont détenus par les ménages en juin 1992.

Les enquêtes financières montrent que les ménages cherchent à rationaliser leur situation financière en gérant leurs actifs de façon plus sélective. Ils privilégient souvent les placements fiscalement intéressants, comme les assurances, les PEA et les OPCVM de capitalisation. Mieux informés, ils adaptent leurs placements en fonction du

marché : ainsi, les placements sur comptes à terme et en certificats de dépôts à un ou trois mois augmentent nettement en septembre, alors que les taux du marché monétaire enregistrent une forte hausse.

Ces ménages recherchent prioritairement les placements sûrs. La dernière enquête trimestrielle de la Banque de France sur la clientèle des gestionnaires de portefeuilles-titres indique qu'entre juin 1991 et juin 1992, les ménages ont consacré une part plus faible de leur portefeuille aux actions et aux OPCVM actions. Depuis a été créé le plan d'épargne en actions (PEA), destiné à redynamiser ces placements. A la fin du mois de novembre, les titres placés sur PEA représentent, selon la Banque de France, 42,8 Mds de F, dont le quart environ correspondent à des versements en espèces. L'alimentation des PEA en grande partie par des fonds provenant d'autres portefeuilles résulte en particulier du souci des épargnants de limiter les risques liés à la détention de valeurs mobilières.

Compte tenu de la hiérarchie des taux d'intérêt, les ménages

continuent à réallouer leur épargne vers des placements à court terme. Parmi eux, le niveau des taux réels les amène à privilégier ceux dont les rendements sont les plus élevés (certificats de dépôts, comptes à terme, titres d'OPCVM court terme) au détriment des dépôts et des placements à vue. Pour ces derniers, la baisse s'accélère en 1992 (2,9 % après 1,5 % en 1991). Ce mouvement résulte surtout de l'évolution observée pour les livrets A (3,8 % après 2,7 %).

L'investissement immobilier des ménages se stabilise à son faible niveau de 1991

En 1992, l'investissement des ménages en logements neufs est quasiment stable en volume, après deux années de baisse (-4 % en 1990, -5 % en 1991). L'investissement en gros entretien s'orienterait légèrement à la baisse. Au total, l'investissement immobilier des ménages diminuerait de 0,2 % en volum

Annexes

Des prévisions ...

Evolution en % ou unités indiquées

	Premier semestre 1992			Second semestre 1992		
	juillet 1992	déc. 1992	mars 1993	juillet 1992	déc. 1992	mars 1993
Dollar : cours en francs (MS)	5,6	5,5	5,5	5,6	5,1	5,1
Pétrole : prix du baril importé en dollars (MS).....	17,9	18,1	18,1	20,0	19,3	19,1
Demande mondiale adressée à la France (MS)	2,6	1,8	1,7	3,9	1,1	1,3
Biens et services marchands						
• PIB	1,5	1,0	0,9	1,2	0,3	-0,2
• Importations	2,4	0,1	-0,7	3,0	1,9	1,8
• Consommation des ménages	1,3	0,1	0,4	1,3	1,3	1,6
• FBCF totale	0,1	-0,8	-1,1	0,0	-1,7	-1,5
• dont :SQS-EI	-0,4	-2,9	-2,7	-0,3	-2,2	-1,2
• Exportations	4,3	3,1	2,0	2,3	0,7	-1,0
• Variations de stocks (Mds de francs 1980)	5,6	11,7	8,1	12,4	12,6	7,3
• Variations de variations de stocks (Mds de francs 1980) ..	-7,3	-3,4	-5,2	6,8	0,9	-0,8
• Demande intérieure totale	0,8	0,0	0,0	1,4	0,7	0,7
Produits manufacturés						
• Production	1,9	0,9	0,9	1,5	-0,4	-2,5
• Importations	4,9	1,1	0,0	2,6	1,6	1,2
• Consommation	0,6	0,1	0,7	0,8	1,4	1,5
• dont :consommation de biens durables	1,0	0,6	1,8	0,4	2,8	3,7
• FBCF	-0,7	-2,7	-2,6	-0,6	-1,8	-0,9
• Exportations	6,8	2,5	1,6	2,6	1,0	-0,7
• Variations de stocks (Mds de francs 1980)	-2,4	-0,4	-2,1	4,1	2,1	-4,2
• Variations de variations de stocks (Mds de francs 1980) ..	-6,2	-3,0	-4,9	6,5	2,5	-2,1
• Demande intérieure totale	1,2	0,2	0,3	1,4	0,0	-1,2
Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés).....	-0,6	-0,3	-0,3	0,6	0,2	0,1
Prix de production (produits manufacturés).....	0,4	0,7	0,7	0,6	-0,1	-0,3
Prix de détail produits manufacturés du secteur privé (GSm)	0,8	0,8	0,8	1,3	0,8	0,6
Prix de détail (GSm)	1,6	1,4	1,4	1,4	0,9	0,6
Prix de détail hors énergie (GSm)	1,7	1,6	1,6	1,5	1,0	0,7
Taux de salaire horaire ouvrier	1,9	2,2	2,2	2,0	1,5	1,3
Emplois salariés des secteurs marchands non agricoles.....	-0,2	-0,4	-0,4	0,0	-0,2	-0,5
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut.....	1,0	0,7	0,8	1,1	1,3	2,2
Taux d'épargne (MS)	12,4	12,5	12,4	12,2	12,7	12,7
Variations du taux d'épargne (points).....	0,4	0,3	0,5	-0,2	0,2	0,3
Soldes (milliards de francs)						
• Agro-alimentaire caf-fab	24,0	27,3	27,3	24	25	26,4
• Energie caf-fab	-42,0	-41,1	-41,1	-48	-40	-39,4
• Manufacturés caf-fab	6,0	4,6	4,6	-4	4	0,8
• Ensemble fab-fab	13,0	16,5	16,5	-5	12	12,8

La plupart des chiffres sont des glissements semestriels-trimestriels sauf GSm (glissement semestriel mensuel), MS (moyenne semestrielle)

Pour l'essentiel, les différences entre les prévisions de la Note de décembre 1992 et celle de la Note de mars 1993 proviennent d'une révision à la baisse de la production manufacturière (-2,5 % au lieu de -0,4 % pour le second semestre) et des exportations totales (-1,0 % au lieu de 0,7 %).

... / ...

... aux réalisations

Evolution en % ou unités indiquées

Année 1992			
juillet 1992	décembre 1992	mars 1993	
5,6	5,3	5,3Dollar : cours en francs (MS)
18,9	18,7	18,6 Pétrole : prix du baril importé en dollars (MS)
5,9	4,3	4,2Demande mondiale adressée à la France (MS)
			Biens et services marchands
2,5	2,0	1,6 PIB •
3,6	1,8	1,4 Importations •
2,6	1,8	1,9 Consommation des ménages •
-0,5	-1,6	-1,9 FBCF totale •
-2,3	-5,0	-4,4 dont : SQS-EI •
7,2	5,7	4,7 Exportations •
18,0	24,4	15,4 Variations de stocks (Mds de francs 1980) •
-8,3	-5,1	-9,6 Variations de variations de stocks (Mds de francs 1980) •
1,5	0,8	0,6 Demande intérieure totale •
			Produits manufacturés
2,4	0,5	-0,2 Production •
4,3	1,3	0,9 Importations •
1,3	1,3	1,7 Consommation •
0,2	1,3	2,5 dont : consommation de biens durables •
-3,5	-5,2	-4,6 FBCF •
9,4	5,4	4,6 Exportations •
1,8	1,6	-6,3 Variations de stocks (Mds de francs 1980) •
-7,6	-7,8	-13,9 Variations de variations de stocks (Mds de francs 1980) •
0,8	-0,5	-0,9 Demande intérieure totale •
-0,2	0,0	-0,1 Coûts d'exploitation unitaires (produits manufacturés)
0,4	0,5	0,6 Prix de production (produits manufacturés)
2,2	2,1	1,4 Prix de détail produits manufacturés du secteur privé (GSm)
3,0	2,6	2,0 Prix de détail (GSm)
3,3	3,0	2,4 Prix de détail hors énergie (GSm)
3,9	4,0	4,0 Taux de salaire horaire ouvrier
-0,2*	-0,6*	-0,9 Emplois salariés des secteurs marchands non agricoles
2,2	1,9	1,9 Pouvoir d'achat du revenu disponible brut
12,3	12,6	12,5 Taux d'épargne (MS)
0,3	0,2	0,4 Variations du taux d'épargne (points)
			Soldes (milliards de francs)
48	52	53,2 Agro-alimentaire caf-fab •
-90	-81	-80,0 Energie caf-fab •
2	8	6,8 Manufacturés caf-fab •
8	28	30,6 Ensemble fab-fab •

(*) Glissement annuel

... / ...

La croissance annuelle du PIB marchand a donc été rectifiée à la baisse de 0,4 point sur l'ensemble de l'année 1992. L'évolution des prix de détail a également été revue à la baisse : le glissement annuel fin décembre atteint 2,0 % contre 2,6 % dans la Note de décembre.